

## **Tenon : arrêt des activités du service de Néonatalogie**

Le service de néonatalogie intégré dans la maternité de Tenon a arrêté son activité le 1<sup>er</sup> février ; la décision en a été annoncée seulement le 23 janvier par le directeur du GH. La fermeture est temporaire, dit celui-ci, en avançant un délai de 6 mois. Le motif mis en avant: l'absence de pédiatres, et donc des problèmes de sécurité dans la prise en charge des enfants. Les inquiétudes sont grandes chez les hospitaliers, compte tenu en particulier que ce service ne tournait plus depuis un an qu'avec la moitié des lits.

La suppression du service de néonatalogie risque de « déclasser » la maternité qui passerait alors en « niveau » 1, avec des conséquences en cascade pour les grossesses à hauts risques (GHR), le nombre d'accidents....Si toutes les femmes sont toujours acceptées, les médecins dans les consultations commencent à en orienter vers d'autres hôpitaux.

Le personnel a été réparti dans d'autres services, temporairement ?

Lors du CHSTC, les représentants syndicaux ont demandé une expertise sur les risques psycho-sociaux pour le personnel qu'entraînent les mesures prises par l'AP-HP.

La décision de l'AP-HP est en contradiction avec son projet antérieur pour la maternité de Tenon, qui était d'atteindre le chiffre de 3000 accouchements.

Incohérence ? Ou menace pour la maternité de Tenon ?

Rappelons que dans l'Est parisien la maternité de St Antoine et son important service de néonatalogie ont disparu il y a quelque années.

Les services de la maternité de Tenon reçoivent des femmes du 20<sup>e</sup> (arrondissement populaire) et du 93.

Ces femmes doivent pouvoir accéder à une maternité de niveau 2.